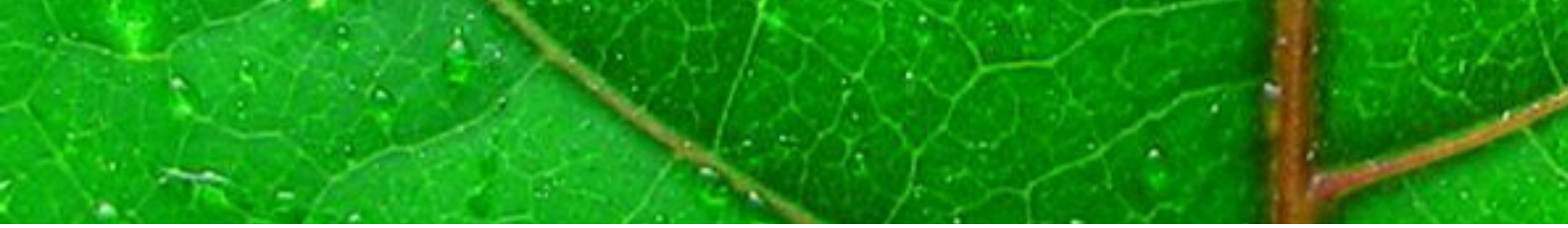

Thermal Energy Storage for Cost-Effective Energy Management and CO2 Mitigation.

IEA ECES Annex 30 - 5th Expert Workshop

Du 16 octobre 2017 au 18 octobre 2017

5ème réunion des experts internationaux de l'annexe 30, dédiée au stockage thermique, de l'Agence International de l'Énergie

LIEU : UPPA, ENSGTI, LaTEP, Rue Jules Ferry, Pau

ORGANISATEURS : LaTEP et ENSGTI – Université de Pau et des pays de l'Adour

L'objectif général de l'annexe 30 est d'identifier et d'évaluer le potentiel de mise en œuvre du stockage d'énergie thermique, qu'il soit sensible (incluant le stockage sous terrain), latent ou thermochimique, en tant que technologie intersectorielle. Cela impliquera l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de la flexibilité des systèmes ainsi que l'utilisation accrue des ressources énergétiques renouvelables.

L'Annexe 30 créera une méthodologie pour la caractérisation et l'évaluation des systèmes de stockage d'énergie thermique. Cette approche globale sera axée sur 4 secteurs: l'industrie, les applications de centrales électriques, les bâtiments non résidentiels et les transports. La méthodologie sera appliquée à diverses études de cas provenant de projets de démonstration où les systèmes de stockage d'énergie thermique sont appliqués dans un environnement réel. La participation industrielle est essentielle à cette annexe et l'objectif crucial de l'harmonisation de la recherche et des besoins industriels sera entrepris.

L'annexe 30 a été divisée en trois phases: la définition, la méthodologie et l'application. Le travail commencera par l'identification des exigences des systèmes de stockage d'énergie thermique dans les secteurs susmentionnés, suivie du développement de la méthodologie, de la caractérisation et de l'évaluation. La troisième phase applique la méthodologie à diverses études de cas communément mises en œuvre dans l'industrie, puis utilise des retours d'industriels pour affiner la méthodologie.

Pour plus informations, veuillez consulter le site : https://iea-eces.org.

Deux fois par an, le groupe d'expert de l'annexe 30 se réunit pour faire avancer les trois phases de travail. Après Pékin, Stockholm, Frankfurt, Tokyo et Lleida, c'est Pau qui a été choisie pour accueillir la 5e réunion de travail.